

A partir de l'idée ou du projet du concepteur créateur, le titulaire de ce diplôme réalise un prototype destiné à être reproduit en grand nombre ou en série limitée. Dans un bureau des méthodes, il procède à un échantillonnage, choisit les matières ou matériaux appropriés, établit le planning de fabrication et calcule un prix prévisionnel.

L'option arts de la pierre prépare aux métiers de la fabrication et de la pose de décors dans différentes matières (pierre, marbre, granit, etc.). Il intervient dans la construction neuve ou la restauration de bâtiments anciens. Le titulaire de ce diplôme maîtrise les techniques de relevés et de traçages préalables à la réalisation des éléments de décor en pierre. Il taille les pierres et les marbres en choisissant les outils et les machines adéquats. Il pose, assemble et scelle les différents éléments avant d'appliquer un revêtement. Il est capable de contrôler la fabrication et la qualité des objets et peut, avec de l'expérience, gérer un atelier

Débouchés

Le professionnel peut travailler seul, chez un artisan ou dans une PME, en construction, restauration, taille, etc

Métier(s) accessible(s) :

- restaurateur(trice) d'œuvres d'art
- tailleur(euse) de pierre

Accès à la formation

Après la 3^e, seconde professionnelle Artisanat et métiers d'art option arts de la pierre.

Admission avec sélection

- CAP Ebéniste
- CAP Graveur sur pierre
- CAP Tailleur de pierre-marbrier du bâtiment et de la décoration

Qualités requises :

- rigueur, précision
- sens de l'observation, de la synthèse
- une culture générale développée

Programme

Grille horaire (a)	2 ^{nde}	1 ^{ère}	Tle
Enseignement professionnel	330	266	260
Enseignements professionnels et français en co-intervention (b)	30	28	13
Enseignements professionnels et mathématiques-sciences en co-intervention (b)	30	14	13
Réalisation d'un chef d'œuvre	-	56	52
Prévention Santé Environnement	30	28	26
Economie-Gestion ou Economie-Droit (selon spécialité)	30	28	26
Français, Histoire-Géographie et enseignement moral et civique	105	84	78
Mathématiques	45	56	39
Langue vivante A	60	56	52
Sciences physiques et chimiques ou langue vivante B ((selon spécialité)	45	42	39
Arts appliqués et culture artistique	30	28	26
Education physique et sportive	75	70	65
Consolidation, accompagnement personnalisé et accompagnement au choix d'orientation (c) (d)	90	84	91
Période de formation en milieu professionnel (semaines)	4 à 6	6 à 8	8

(a) Volume horaire identique quelle que soit la spécialité

(b) Dotation horaire professeur égale au double du volume horaire élève

(c) Y compris heures dédiées à la consolidation des acquis des élèves

(d) En Tle : insertion professionnelle (recherche, CV, entretiens,) ou poursuite d'études

Enseignements professionnels

- Etudes des différentes sortes de pierre, marbre, granit : caractéristiques, résistance, contraintes
- La lecture d'un plan
- Les travaux de taille et de pose
- Le choix de l'outil adapté à chaque pierre et propre à obtenir l'effet de taille souhaité
- La pratique du dessin à vue, du dessin d'art
- L'évaluation, l'organisation et la réalisation du travail de la pierre
- L'animation et le pilotage d'une petite équipe, la communication avec les corps de métiers et prestataires concernés
- La gestion et l'évaluation des coûts.




 **Stage**

La durée de la formation en milieu professionnel est de 22 semaines réparties sur les trois années de formation.

Les périodes de formation en milieu professionnel permettent au candidat :

- d'appréhender concrètement la réalité des contraintes économiques, humaines et techniques de l'entreprise ;
- de comprendre l'importance de l'application des règles d'hygiène, de sécurité et du respect de l'environnement ;
- d'intervenir sur des chantiers, en ateliers et plus particulièrement sur leur suivi ;
- d'intervenir en bureau d'études sur des projets représentatifs du secteur d'activité ;
- de participer à des relevés d'état des lieux ;
- d'utiliser des matériels et des outillages spécifiques ;
- d'exploiter un planning de chantier avec toutes ses contraintes ;
- d'aborder des problématiques liées à la logistique (livraisons, approvisionnements, stockage...);
- de comprendre la nécessité de l'intégration du concept de la qualité dans toutes les activités développées ;
- de mettre en œuvre ses compétences dans le domaine de la communication avec tous les intervenants ;
- de prendre conscience de l'importance de la compétence de tous les acteurs et des services de l'entreprise.

Par ailleurs, il sera nécessaire de porter une attention particulière aux activités des entreprises co-traitantes ou sous-traitantes.

 **Examen**

Épreuves	Coef.
E1 : Epreuve scientifique et technique	
Sous-épreuve E11 : Mathématiques	1.5
Sous-épreuve E12 : Sciences physiques et chimiques	1.5
E2 : Etude technologique et artistique	
Sous-épreuve E21 : Histoire de l'art et de l'architecture	2
Sous-épreuve E22 : Analyse d'un projet	3
Sous-épreuve E23 : Préparation d'une fabrication ou de mise en œuvre	2
E3 : Epreuve prenant en compte la formation en milieu professionnel	
Sous-épreuve E31 : Réalisation et suivi des ouvrages en entreprise	2
Sous-épreuve E32 : Préparation d'une activité de réalisation	3
Sous-épreuve E33 : Conduite d'une ligne de production prototypage et réalisation	4
Sous-épreuve E34 : Economie gestion	1

Sous-épreuve E35 : Prévention Santé Environnement	1
E4 : Epreuve de langue vivante étrangère	2
E5 : Epreuve de Français, Histoire-Géographie et enseignement moral	
Sous-épreuve E51 : Français	2.5
Sous-épreuve E52 : Histoire-Géographie et enseignement moral	2.5
E6 : Epreuve d'arts appliqués et cultures artistiques	1
E7 : Epreuve d'éducation physique et sportive	1
Epreuves facultatives	
EF1 : Langue vivante étrangère	Pts>10
EF2	Pts>10

 **Poursuite d'études**

Les titulaires de Bac Pro qui ont obtenu un avis favorable du conseil de classe seront prioritaires dans les BTS correspondant à leur spécialité (en application du décret n° 2017-515 du 10 avril 2017 sur l'expérimentation Bac Pro/BTS) modifié par le décret no 2021-227 du 26 février 2021 relatif aux modalités particulières d'admission dans une section de techniciens supérieurs pour les titulaires d'un baccalauréat professionnel.

Le bac pro a pour premier objectif l'insertion professionnelle. Mais avec un très bon dossier une poursuite d'études est envisageable.




Par exemple :

- MC Graveur sur pierre
- DMA Décor architectural option décor du mur

Pour connaître les poursuites d'études envisageables consultez les guides régionaux.

 **Ou se former en Occitanie**
Gard (30)

Uzès - Lycée des métiers d'arts Charles Gide (Public) /

-  formation initiale
-  formation en apprentissage
-  Internat/ Hébergement possible

 **En savoir plus**

Retrouvez sur <https://documentation.onisep.fr/>

Les publications disponibles (collections Diplômes, Dossiers, Parcours, Zoom sur les métiers, Pourquoi pas moi ?, Handi +)

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO).

N'hésitez pas à rencontrer un psychologue de l'Education Nationale (PSY-EN).

Les centres d'information et d'orientation dans l'académie de Montpellier

Alès 04 49 05 80 81 - ce.0300061d@ac-montpellier.fr	CIO Albi Tél. 05 67 76 57 74 - cio.albi@ac-toulouse.fr
Bagnols sur Cèze 04 49 05 80 85 - ce.0300992r@ac-montpellier.fr	CIO Auch 05 62 05 65 20 - cio.auch@ac-toulouse.fr
Béziers 04 67 62 45 04 - ce.0340097w@ac-montpellier.fr	CIO Cahors Tél. 05.65.30.19.05 - cio.figeac@ac-toulouse.fr
Carcassonne 04 34 42 91 90 - ce.0110035d@ac-montpellier.fr	CIO Castelsarrasin 05 36 25 74 99 - cio.castelsarrasin@ac-toulouse.fr
Castelnaudary 04 34 42 91 88 - ce.0110843g@ac-montpellier.fr	CIO Castres Tél. 05 67 76 57 90 - cio.castres@ac-toulouse.fr
Céret 04 68 87 02 07 - ce.0660575s@ac-montpellier.fr	CIO Condom 05 67 76 51 82 - cio.condom@ac-toulouse.fr
Lunel 04 48 18 55 30 - ce.0341426r@ac-montpellier.fr	CIO Decazeville 05 65 43 17 88 - cio.decazeville@ac-toulouse.fr
Mende 04 30 43 51 95 - ce.0480020l@ac-montpellier.fr	CIO Figeac 05 67 76 55 66 - cio.figeac@ac-toulouse.fr
Montpellier Celleneuve 04 48 18 55 60 - ce.0341619a@ac-montpellier.fr	CIO Foix 05 67 76 52 94 - cio.foix@ac-toulouse.fr
Montpellier Esplanade 04 48 18 55 10 - ce.0341482b@ac-montpellier.fr	CIO Lourdes 05 67 76 56 43 - cio.lourdes@ac-toulouse.fr
Narbonne 04 68 32 61 75 - ce.0110036e@ac-montpellier.fr	CIO Millau 05 65 60 98 20 - cio.millau@ac-toulouse.fr
Nîmes 04 49 05 80 80 - ce.0301328f@ac-montpellier.fr	CIO Montauban 05 63 66 12 66 - cio.montauban@ac-toulouse.fr
Perpignan 04 11 64 23 66 - ce.0660667s@ac-montpellier.fr	CIO Muret 05 67 52 40 72 - cio.muret@ac-toulouse.fr
Pézenas 04 48 18 55 75 - ce.0341033n@ac-montpellier.fr	CIO Pamiers 05 67 76 53 02 - cio.foix@ac-toulouse.fr
Prades 04 11 64 23 55 - ce.0660463v@ac-montpellier.fr	CIO Rodez 05 67 76 54 46 - cio.rodez@ac-toulouse.fr
Sète 04 67 67 31 00 - ce.0340098x@ac-montpellier.fr	CIO Saint-Gaudens 05 67 52 41 41 - cio.stgaudens@ac-toulouse.fr
	CIO Tarbes 05 67 76 56 33 - cio.tarbes@ac-toulouse.fr
	CIO Toulouse Centre 05.67.76.51.84 - cio.tlsecentre@ac-toulouse.fr
	CIO Toulouse Mirail 05.67.52.41.63 - cio.tlsemirail@ac-toulouse.fr
	CIO Toulouse Nord 05 67 52 41 80 - cio.tlsenord@ac-toulouse.fr
	CIO Toulouse Rangueil 05 67 52 41 55 - cio.tlserangueil@ac-toulouse.fr

Les centres d'information et d'orientation dans l'académie de Toulouse